

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION TEMPORAIRE

## à l'interdiction de circulation portée par l'arrêté municipal N°2019-138-6-1

Date de la demande :	
Le chantier est situé :	
Adresse:	
Pour le compte de :	
Tél.:	
Pour une durée de : à partir	<sup>-</sup> du :
Nature des travaux :	
Permis de construire :	
Il sera approvisionné par :	
Nom de l'entreprise entrant sur la commune :	
Adresse de l'entreprise :	
Tél. de l'entreprise :	
Type d'engins :	
Tonnage:	
Réponse de Monsieur le Maire :	
<ul><li>□ Avis favorable</li><li>□ Avis défavorable</li></ul>	
Date :	Le Maire, Régis MARTIN
Date :	rtogio iiii iitti

## **AVERTISSEMENTS**

INTERDICTION FORMELLE DE RINCER LES CAMIONS TOUPIE ET / OU CAMION POMPE A BETON SUR LA VOIE PUBLIQUE SOUS PEINE DE POURSUITES. EN CAS D'INFRACTION, AUCUNE AUTRE AUTORISATION NE SERA DELIVREE À LA SOCIETE VERBALISEE.

Cette autorisation est délivrée sous réserve du respect de **l'arrêté N° 2022-124-6-4 du 27 juin 2022** relatif à la lutte contre les nuisances sonores.

Les bénéficiaires devront également s'informer des dispositions relatives à l'accès aux massifs des Bouches-du-Rhône, réglementé par **l'arrêté préfectoral n° 13-2018-05-28-005 du 28 mai 2018** pour la période du 1er juin au 30 septembre, période au cours de laquelle l'accessibilité aux massifs est déterminée quotidiennement en fonction de la météorologie et de la sécheresse.